



Communiqué de presse

18 juin 2014 – Paris (France)

Projet de loi transition énergétique : FEE se félicite de nombreuses avancées et se tient à disposition de la Ministre quant aux options prises sur les mécanismes de soutien à l'éolien

France Energie Eolienne se félicite de la volonté du gouvernement d'augmenter la part des EnR dans le mix électrique français. FEE note avec satisfaction que le projet de loi présenté ce jour en Conseil des ministres apporte des améliorations qui soutiennent cette ambition. FEE observe néanmoins que le sujet des mécanismes de soutien nécessite des réflexions supplémentaires. La profession se tient à disposition du gouvernement pour envisager les options possibles.

France Energie Eolienne se félicite de la présentation en Conseil des ministres du projet de loi sur la transition énergétique.

« Cette décision marque une nouvelle étape et réaffirme la volonté de Ségolène Royal de faire aboutir ce projet de société », précise Frédéric Lanoë, Président de FEE.

France Energie Eolienne estime qu'en amont des négociations climatiques prévues à Paris en décembre 2015, la France se doit d'être exemplaire et de montrer la voie.

Fixer des objectifs en énergies renouvelables dans le mix énergétique français est une priorité.

« Nous nous félicitons que le projet de loi présenté aujourd'hui inclut un objectif de 40% d'EnR dans le mix électrique. La France affiche ainsi sa volonté de façon très marquée. C'est aussi un signal que nous envoyons à Bruxelles, puisque les objectifs EnR 2030 de l'Union vont être décidés en octobre prochain », observe Frédéric Lanoë.

Les professionnels de l'éolien apprécient par ailleurs certaines mesures de simplification administrative, tant pour l'éolien terrestre que pour l'éolien offshore, tout en souhaitant qu'elles soient approfondies. La profession se tient prête à étudier comment généraliser en l'améliorant l'autorisation unique éolienne.

Mais France Energie Eolienne constate que le projet de loi comporte un certain nombre d'options sur les mécanismes de soutien et souhaiterait que le texte ne fige pas prématurément le cadre tant que la réflexion sur l'intégration des énergies renouvelables n'a pas abouti dans ses moindres détails.

« Nous souhaitons qu'une réflexion de fond s'enclenche sur la refonte du marché de l'énergie nécessaire à l'intégration des EnR. La profession se tient à prête à aider le gouvernement dans ses réflexions prospectives. » conclut Frédéric Lanoë.

FEE rappelle qu'à l'horizon 2030, l'augmentation de la production éolienne pourrait équilibrer quantitativement la baisse annoncée d'électricité d'origine nucléaire.

Une augmentation de la production éolienne se traduirait par de fortes créations d'emplois éoliens. A

ce jour, la filière éolienne a déjà généré près de 11 000 emplois directs.

Sur l'association France Énergie Éolienne (FEE)

L'association France Énergie Éolienne (FEE) rassemble plus de 90% du marché français des éoliennes, soit plus de 180 membres, et œuvre à la promotion de l'énergie éolienne en France auprès de l'ensemble des acteurs du secteur.

Contact presse

Renato Martinelli

+33 (0)6 46 88 33 16

renato.martinelli@havasww.com